Questions orales

M. MacEachen: Et alors?

M. Rae: Je demande au ministre de confirmer ces chiffres et il répond «et alors».

Une voix: Qu'entendez-vous par «et alors»?

- M. MacEachen: Madame le Président, les chiffres fournis dans les documents sont exacts, mais le député les interprète d'une façon quelque peu contestable.
- M. Rae: Si mon interprétation est contestable, je crois que la suffisance du ministre est incroyable.

Ma dernière question a trait à un article rédigé en 1962 par un soi-disant économiste du nom de Pierre Elliott Trudeau. L'article en question a pour titre «Les droits économiques.» Voici comment l'auteur conclut son article:

... nos lois ... considèrent que des hommes qui détiennent une poignée d'actions sont propriétaires d'une entreprise ... alors que les travailleurs qui y ont peut-être investi la meilleure partie de leur vie et leurs espoirs n'ont aucun droit de propriété et peuvent être expropriés ... pour cause de vieillesse, ou parce que le capital a décidé de se retirer.

L'auteur appelle cela «une conception erronée de la propriété». Étant donné toutes les affirmations que le ministre a faites dans son document au sujet de l'importance de la mobilité des travailleurs—en fait, notre pays va devenir une nation de travailleurs itinérants à cause du grave chômage qui sévit dans certaines régions—peut-il mettre le doigt sur une seule mesure de son budget qui favorise non seulement la mobilité des travailleurs mais une certaine sécurité d'emploi, des garanties de pensions, et aussi une certaine sécurité économique pour ceux qui ont été victimes des 1,000 licenciements quotidiens de l'an dernier, qui se poursuivront sûrement au cours des cinq prochaines années grâce à ce budget immobiliste et nul?

Des voix: Bravo!

- M. MacEachen: L'éloquence du député est aussi surannée que les amendements qu'il a proposés hier et qui me font penser à une édition réchauffée du manifeste de Regina.
 - M. Rae: C'est suranné un million de chômeurs?
- M. MacEachen: Il parlait de faillite intellectuelle. C'était bien évident dans l'amendement qu'il a présenté hier et dans les questions qu'il a posées.

• (1430)

Si le député s'intéresse vraiment à la croissance économique et au problème du chômage, je lui signale que je reconnais dans l'exposé budgétaire qu'à mon avis, la situation économique à moyen terme est loin d'être satisfaisante. La solution proposée par le Nouveau parti démocratique consistait à injecter un stimulant dans l'économie en augmentant le déficit. Selon moi, cette solution échouerait probablement et empêcherait le Canada de participer pleinement à la reprise économique qui aura sans doute lieu pendant le deuxième trimestre de l'année prochaine. C'est pourquoi nous n'avons pas essayé dans le budget d'augmenter le déficit, qui est déjà très important, et d'aggraver nos problèmes économiques à moyen terme. C'est la position que le gouvernement a adoptée dans l'exposé budgétaire.

M. MacGuigan: Madame le Président, je vais certainement envisager, comme le député me le demande, de faire une déclaration à l'appel des motions, mais je n'accéderai certainement pas à sa requête de modifier une politique du gouvernement à laquelle je souscris sans réserve. Les déclarations que le ministre de l'Environnement et moi-même avons faites étaient très claires. Depuis notre retour—et même avant, au Royaume-Uni, nous avons déclaré sans ambiguité que le Royaume-Uni respecterait la tradition qui veut que le Parlement britannique se penche avec respect sur toute résolution commune et qu'en matière constitutionnelle, le gouvernement du Canada est le seul conseiller valable auprès du gouvernement britannique.

• (1425)

QUESTIONS OUVRIÈRES

LE BUDGET—L'EXPRESSION «SOCIÉTÉ CARACTÉRISÉE PAR LE PLEIN EMPLOI»

M. Bob Rae (Broadview-Greenwood): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. D'après les chiffres qu'il a publiés dans son budget il prévoit que le nombre de chômeurs augmentera de plus de 100,000 cette année, et qu'au cours des cinq prochaines années, il y aura en moyenne un million de chômeurs au Canada, et peut-être même un million et demi si l'on compte les vrais chômeurs.

Devant de tels chiffres, qui, le ministre l'admettra, sont plus tôt scandaleux, je voudrais lui demander ce qu'il veut dire à la page 4 de son exposé budgétaire lorsqu'il déclare que son budget vise à restaurer notamment le plein emploi. Qu'entend-il par une «société caractérisée par le plein emploi» et par «à terme»?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, ce budget prévoit une augmentation du chômage à court terme. Le député peut bien se lancer dans une discussion purement dialectique, comme nous en avions il y a 10 ou 15 ans sur ce qu'on doit entendre par plein emploi. Je parle ici de réduire le chômage au cours de la période prévue dans le budget.

M. Rae: Je ne suis pas dialecticien, mais la recette du gouvernement consiste à substituer un mal à long terme à un mal à court terme, car si le ministre examine ses propres prévisions, il verra qu'aux termes de cette période de cinq ans, le chômage sera aussi élevé que maintenant et que la moyenne prévue pour ces cinq ans est plus élevée qu'à l'heure actuelle. Il ne s'agit pas de pure dialectique, mais bien des faits. Le ministre peut-il nous confirmer que, d'après les données fournies et les perspectives à moyen terme décrites dans ses documents budgétaires, si vous prenez par exemple le nombre réel de chômeurs à Terre-Neuve, du début des années 80 jusqu'en 1985, un Canadien sur quatre ou cinq sera chômeur, ce qui signifie qu'en moyenne un Canadien sur dix sera en chômage au cours des quatre ou cinq prochaines années?